



Siret 800 163 081 00014
Inscrite au tribunal d'instance de St Avold
N° 1943 Volume 33
Président : Wilhelm Robert
Siège : 16 Avenue St Etienne
57890 PORCELETTE
☎ 03 87 04 29 98
wilhelm.robert@wanadoo.fr

www.abscva-porcelette.fr

Mesdames, Messieurs

Par la présente j'ai l'honneur et le plaisir de vous inviter à la réunion plénière de notre association qui se tiendra :
le Samedi 9 Novembre 2019 à 15 h

au Café « Chez Hélène et Denis » Rue de Saint-Avold à 57890 Porcelette
(Veuillez stationner place de la Mairie)

Notre Association compte actuellement 300 membres, tous bénévoles dans différentes associations.
Votre comité tient au cours de cette réunion plénière à vous rendre compte des activités diverses qui ont jalonné cette année écoulée.

Nous vous encourageons donc à nous retrouver à l'assemblée plénière programmée afin de faire le point sur les mois écoulés et nous tourner ensemble vers l'avenir.

Le programme des voyages de la saison prochaine sera présenté à cette occasion.

Vous pourrez également régler votre cotisation pour l'année à venir, elle ne sera encaissée qu'au mois de janvier 2020 :

Le montant et de 20 € par personne

A l'issue de la réunion nous nous retrouverons pour le pot de l'amitié.

Ordre du jour

- 1 Nombre d'adhérents
- 2 **Bilan des voyages 2019**
- 3 Participation aux associations
- 4 Promotion 1er janvier et 14 juillet 2019 des médaillés de la Jeunesse et des Sports
- 5 Cotisation pour 2020 (Payement etc...)
- 6 Situation financière (Trésorier)
- 7 Assurance
- 8 Propositions pour 2020
- 9 Proposition du Trèfle bronze argent or et Diplôme du Mérite Sportif
- 10 L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche **8 Mars 2020**. suivie d'un repas dansant
- 11 Proposition d'organisation de cette journée (Réunion, repas, Sponsors)
- 12 Divers (**Sortie Cochonnailles dimanche 2 février 2020 : Couscous dansant le dimanche 5 juillet 2020**)

Remise de médailles Jeunesse et des Sports - Si des médaillés veulent se faire remettre la médaille :
Veuillez me contacter avant le 1 octobre

Le même soir à 16 h : Conférence proposée par Maître Engler, Ancien Bâtonnier et avocat honoraire au Barreau de Sarreguemines.

« Rapport entre Locataires et Bailleurs »

En faveur des Restos du cœur. Si vous souhaitez nous soutenir dans cette action vous pouvez ramener des denrées alimentaires non périssables ou des produits d'hygiène que nous remettrons aux bénévoles des restos du cœur de Saint-Avold. (**Les dons peuvent être déposés dès 14 heures dans la salle du café.**)

Nous vous en remercions par avance.

Cordiales salutations

Le président et les membres du comité